

Agroforesterie viticole sur le Domaine de la Massole

Les objectifs

Faire face à la sécheresse et aux fortes chaleurs ;
préserver les sols ; améliorer la biodiversité et la
continuité écologique ; embellir le cadre du paysage ;
protéger des pollutions l'aire de captage du Libron ;
favoriser la régulation naturelle des ravageurs

Adaptation aux aléas :



Sécheresse



Fortes chaleurs



Erosion du sol



Qualité de l'eau

Porteur du projet

Domaine de la Massole
Servian (34)



Ecosystème concerné

Agricole

Type de SfN*

Restauration, gestion durable

Calendrier

2011 Autodiagnostic Biodiv'Eau
2015 1^{er} enherbement inter-rang
2018 Importante plantation de haies
2023 100% des parcelles AB

Budget

Coûts TTC :

Haies : 30 000€ / 3,5 km

Couverts végétaux semés : 700€ / an

Financement de la plantation en 2018 :

80 % Agence l'Eau Adour-Garonne

20 % Autofinancement

Partenaires associés

Agroof, EPTB Orb et Libron,
Chambre d'agriculture, Solagro,
CEN Occitanie

Actions mises en œuvre

VOLET ETUDES

- Autodiagnostic du domaine en termes de **biodiversité** et de **qualité de l'eau**, dans le cadre du programme Biodiv'eau

VOLET TECHNIQUE

- Passage en **agriculture biologique**
- Plantation de **7 km de haies** composées majoritairement d'**essences locales**, en bordure de parcelles, ou bien intra-parcellaires lors de replantation (3,5 km en 2018 et ≈ 200 m/an les autres années)
- **Enherbement des inter-rangs** par végétation spontanée une année sur deux, afin de maintenir la terre humide et, tous les 3 ans environ, enherbement par semi de couverts végétaux multi-espèces (dont fixatrices d'azote et mellifères)
- **Gestion différenciée de la fauche** visant à respecter les cycles biologiques des espèces
- **Diversités variétale et génétique** dans les vignes, les haies et le verger
- Restauration d'une **mare connectée au réseau de haies**

VOLET DIFFUSION

- **Accessibilité du domaine** aux différents usagers, accueil de formations, visites scolaires

Bilan de l'action

7 km

de haies

69

essences locales

40 ha

de sols préservés

Les 7000 arbres plantés apportent de l'**ombre** mais aussi **des refuges et de la nourriture pour la faune sauvage** qui apparaît plus nombreuse. La **qualité des sols** est améliorée grâce aux couverts végétaux : ils sont plus frais et humides, décompactés, plus vivants, contiennent plus de matière organique et infiltrent mieux l'eau. Le ruissellement a diminué et les ravines ont disparu. Vingt-quatre cépages, anciens et adaptés aux conditions pédoclimatiques locales sont cultivés.

Difficultés rencontrées

- Les jeunes plants étant particulièrement sensibles, ils ont demandé un arrosage conséquent lors des épisodes de sécheresse.
- Le déterrage par les sangliers entraîne jusqu'à 25% de pertes les deux premières années.
- La préparation du sol et la plantation des arbres ont nécessité plus de main d'œuvre que prévue initialement.

Facteurs Clés de Succès

- L'expérience préalable personnelle de l'exploitante a été un élément déclencheur de cette évolution vers l'agroécologie. Cette volonté a ensuite pris appui sur diverses opportunités dont l'accompagnement par plusieurs structures, les aides financières reçues, la marque Végétal local, etc.
- La volonté d'expérimenter, l'envie de rendre le cadre de vie et de travail plus agréable pour tous et la préservation de la biodiversité sont de grandes sources de motivation.
- La possibilité de valoriser commercialement la démarche agroécologique est un levier important pour la viabilité du projet.

Conseils à donner et écueils à éviter

- « Commencer doucement, sur une petite surface facile à gérer »
- « Planter des essences qu'on aime et qui ne concurrencent pas la vigne »
- Anticiper le temps dédié au projet
- Prévoir plusieurs phases pour limiter l'impact sur la trésorerie et la mobilisation de la main d'œuvre
- Penser à l'évolution de la haie et à la place qu'elle occupera 10 ans plus tard
- Se faire accompagner techniquement et financièrement
- S'inspirer du guide « [Plantons local en Occitanie](#) »

Suivi du projet

Un suivi a débuté en 2023 (inventaires des IAE par Solagro et de la faune et de la flore par le CEN Occitanie), à partir duquel il a été possible de faire des recommandations pour améliorer la structure et la qualité des habitats pour la faune sauvage. Un temps d'accompagnement supplémentaire est prévu pour leur mise en œuvre.

Perspectives

- Suivi des recommandations
- Classement des arbres remarquables
- Pâturage de cochons nains dans les vignes
- Plantation de pistachiers

Vos ressources régionales :



Contact du porteur de projet

Catherine Carrière Pradal
claire@carrierepradal.fr

Votre contact en Occitanie

Animation régionale ARTISAN
contact@arb-occitanie.fr